



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 7 mars 2016 à compter de 19 h 00 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2
Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
Claude Gingras, conseiller au poste # 4
Francis Côté, conseiller au poste # 5
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Michel Picotte, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 16-03-058

1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté et d'y inclure le point suivant :

- 3.9 Demande d'une commandite pour l'événement de spinning à l'École Jeanne-Mance dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie

1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

2 Greffe

- 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2016, pour approbation (doc)
- 2.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2016, pour approbation (doc)

3 Gestion financière et administrative

- 3.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)
- 3.2 Demande de formation dispensée par l'ADMQ pour la directrice générale, pour approbation (doc)
- 3.3 État des personnes endettées envers la Municipalité, pour approbation (document sera remis le 7 mars 2016)
- 3.4 Autorisation pour transmettre à la MRC de Rouville l'état des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes municipales, pour approbation
- 3.5 Autorisation à Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, à enchérir, au nom de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 9 juin 2016, pour approbation
- 3.6 Décréter le mois d'avril « Mois de la jonquille » en appui à la cause de la Société canadienne du cancer, pour approbation (doc)
- 3.7 Demande d'une commandite par le Comité organisateur du Tournoi Interrégional de Hockey du Regroupement de Marieville (TIHRM) qui aura lieu du 28 mars au 10 avril à l'aréna Julien-Beauregard de Marieville, pour approbation (1^{ière} demande faite à la Municipalité) (doc)

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016

4 Sécurité publique

- 4.1 Demande d'inscription du directeur pour le congrès 2016 de l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ), pour approbation (doc)
- 4.2 Demande d'engagement d'un pompier à temps partiel suite à une période d'essai de trois mois, M. Antoine Skeates, pour approbation (doc)

5 Transport– Voirie locale

- 5.1 Soumissions reçues pour le marquage de chaussée de 2016 et adjudication du contrat, pour approbation (doc)
- 5.2 Engagement de M. Pierre Parent au poste de préposé aux travaux publics durant l'été 2016, pour approbation
- 5.3 Approbation du devis intitulé «Rue Girard et chemin du Vide, travaux de pavage», pour approbation (doc)
- 5.4 Autorisation pour demander des soumissions pour les travaux de pavage de la rue Girard et du chemin du Vide et nomination de la responsable en octroi de contrat, pour approbation

6 Hygiène du milieu et cours d'eau

- 6.1 Dépôt du rapport annuel pour l'année 2015 : ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées, pour information (doc)
- 6.2 Réception du 1^{er} versement de la MRC de Rouville pour le programme de compensation pour la valorisation des matières résiduelles (4 089,30 \$), pour information (doc)

7 Santé et bien-être

- 7.1 Demande des locataires de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Sainte-Angèle-de-Monnoir afin que la Municipalité remette leur requête à la MRC de Rouville pour que l'OMH demeure dans la MRC de Rouville, pour approbation (doc)

8 Aménagement, urbanisme et développement

- 8.1 Demande de formation dispensée par la COMBEQ pour la responsable des services techniques, urbanisme et environnement, pour approbation (doc)

9 Loisirs et culture

- 9.1 Frais de vérification judiciaire pour le camp de jour, pour approbation (doc)
- 9.2 Rapport perron et rampe au Centre communautaire, pour approbation (doc)
- 9.3 Montant forfaitaire à Mme Monique Cyr, responsable de la location de la salle # 1, pour ses déplacements lors de la location (2015 : 400,00 \$), pour approbation (doc)
- 9.4 Demande de subvention à Zone Loisir Montérégie, pour approbation (doc)
- 9.5 Demande d'utilisation de la salle du sous-sol du chalet des loisirs par l'unité des éclaireurs, 45^e groupe scout Vallée-des-Monts, pour approbation (doc)
- 9.6 Fête nationale, pour approbation (doc)
- 9.7 Aménagement du Parc Noël-Dubé, pour approbation (doc)

10 Affaires diverses

11 Correspondances

12 Période de questions

13 Clôture de la séance

Ajout à l'ordre du jour

- 3.8 Demande de gratuité pour l'utilisation du stationnement et de la salle communautaire dans le cadre du 1^{er} tour cycliste Jérémy Allard au profit de la fondation Jasmin Roy, le dimanche 15 mai 2016, pour approbation (doc)

Il est également **résolu** que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016

Résolution numéro 16-03-059

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 février 2016

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 8 février 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-060

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 15 février 2016

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le lundi 15 février 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-061

3.1 Approbation des comptes et salaires payés

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Fournisseurs :	154 270,79 \$
Salaires – paies 5 à 8 :	34 325,24 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-062

3.2 Autorisation de formation dispensée par l'ADMQ

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'autoriser Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, à suivre deux formations dispensées par l'Association des directeurs municipaux (ADMQ) soit la formation en ligne «La comptabilité municipale» et la formation en salle «La gestion financière municipale» qui se tiendra à Saint-Hyacinthe, le 12 avril prochain.

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription de 658,81 \$ taxes applicables incluses, ainsi que de déplacement sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-063

3.3 Approbation de l'état des personnes endettées envers la Municipalité

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'approuver l'état des personnes endettées envers la Municipalité pour les taxes municipales, préparé par Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, et soumis au Conseil conformément aux dispositions du *Code municipal*.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-064

3.4 Autorisation pour transmettre à la MRC de Rouville l'état des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes municipales

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'ordonner à la directrice générale et secrétaire-trésorière, de transmettre à la MRC de Rouville, au plus tard le dix-huitième jour de mars 2016, l'état des immeubles qui devront être vendus pour défaut de paiement de taxes municipales dues au 31 décembre 2015 dont le montant excède 100 \$ et d'y inclure la portion de taxes dues en 2016.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-065

3.5 Autorisation pour acquérir les immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes municipales

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'autoriser Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, à enchérir et à acquérir, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, les immeubles à être vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes par la MRC de Rouville le jeudi 9 juin 2016.

Que les offres faites par la directrice générale et secrétaire-trésorière pour l'acquisition de ces immeubles, s'il y a lieu, ne couvrent que les taxes municipales et scolaires, intérêts et frais, plus les frais subséquemment engagés.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-066

3.6 Décréter le mois d'avril « Mois de la Jonquille » en appui à la cause de la Société canadienne du cancer

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence, il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** de décréter le mois d'avril « Mois de la Jonquille »;

Que le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Résolution numéro 16-03-067

3.7 Autorisation de commandite pour le Tournoi Interrégional de Hockey du Regroupement de Marieville

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'autoriser un montant de 50 \$ au Tournoi interrégional de Hockey du Regroupement de Marieville afin de commanditer une joute régulière du tournoi qui se tiendra du 28 mars au 10 avril 2016.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Mme Josée Desrochers déclare ses intérêts pécuniaires à titre de parent de Jérémy Allard, principal organisateur du 1^{er} Tour cycliste Jérémy Allard, et s'abstient de participer aux délibérations du point 3.8.

Résolution numéro 16-03-068

3.8 Autorisation pour l'utilisation de la salle # 1 du Centre communautaire Charles-D'Auteuil ainsi que du stationnement dans le cadre du 1^{er} Tour cycliste Jérémy Allard au profit de la fondation Jasmin Roy

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de permettre au 1^{er} Tour cycliste Jérémy Allard d'utiliser gratuitement la salle # 1 du Centre communautaire Charles-D'Auteuil ainsi que le stationnement afin de mener à bien l'activité cycliste qui se tiendra le dimanche 15 mai 2016 et ce, au profit de la Fondation Jasmin Roy.

Il est également **résolu** que le prêt des installations municipales soit considéré comme une commandite de la part de la Municipalité pour soutenir la cause contre l'intimidation dans le sport.

Il est également **résolu** que les bénévoles de l'organisme laissent les lieux dans le même état de propreté qu'à leur arrivée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-069

3.9 Autorisation de commandite pour l'événement de spinning à l'École Jeanne-Mance dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'autoriser une commandite de 200 \$ à l'événement de spinning à l'École Jeanne-Mance qui se tiendra le samedi 14 mai 2016 dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie.

Il est également **résolu** :

- de permettre aux organisateurs de l'événement de se servir du logo de la Municipalité sur leur publicité;
- que les membres du Conseil municipal disponibles iront relever le défi avec les jeunes de 5^e et 6^e année;
- que la Municipalité annoncera l'événement dans le bulletin L'Angevoix de Monnoir ainsi que sur son site internet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-070

4.1 Autorisation d'inscription du directeur pour le congrès 2016 de l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** d'autoriser M. Kevin Robinson, directeur du service de la sécurité incendie, à assister au congrès annuel de l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ), qui se tiendra du 21 au 24 mai 2016 à Gatineau.

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription au montant de 479,45 \$ taxes applicables incluses ainsi que les frais de déplacement et de séjour sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-071

4.2 Engagement de M. Antoine Skeates comme pompier à temps partiel pour le service de la sécurité incendie

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'engager M. Antoine Skeates comme pompier à temps partiel pour le service de la sécurité incendie.

Il est également **résolu** de le soumettre d'abord à une période d'essai obligatoire de trois (3) mois.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-072

5.1 Soumissions reçues pour le marquage de chaussée de 2016 et adjudication du contrat

Considérant que lors de l'ouverture des soumissions le 3 mars 2016 à 10 heures, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir a reçu deux (2) soumissions conformes pour le marquage de la chaussée, à savoir :

Nom du soumissionnaire	Montant soumissionné (taxes incluses)
Marquage et traçage du Québec inc.	9 815,93 \$
Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.)	9 947,46 \$

Pour ces motifs, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** d'adjuger le contrat pour le marquage de la chaussée de 2016 au plus bas soumissionnaire conforme soit Marquage et traçage du Québec inc. au montant de neuf mille huit cent quinze dollars et quatre-vingt-treize sous (9 815,93 \$) taxes applicables incluses.

Il est aussi **résolu** d'affecter cette dépense au poste budgétaire 02-355-01-521.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-073

5.2 Engagement de M. Pierre Parent au poste de préposé aux travaux publics durant l'été 2016

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'engager M. Pierre Parent au poste de préposé aux travaux publics, pour une période de 24 semaines à compter du 1^{er} mai jusqu'au 15 octobre 2016;

Il est également **résolu** que la rémunération est prévue dans un document établissant le salaire et les conditions.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-074

5.3 Approbation des documents d'appel d'offres intitulé «Travaux de pavage - rue Girard et chemin du Vide»

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'approuver tous les documents d'appel d'offres préparés par M. Alain Charbonneau, ingénieur, pour des travaux d'infrastructure de voirie à exécuter en 2016 sur la rue Girard et sur le chemin du Vide.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-075

- 5.4 Autorisation pour demander des soumissions pour les travaux de pavage et d'infrastructure de voirie sur la rue Girard et le chemin du Vide et nomination de la responsable en octroi de contrat
-

Considérant qu'en vertu des dispositions du *Code municipal*, un contrat de construction ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques faite par annonce dans un journal, s'il comporte une dépense de 100 000 \$ et plus et également, doit être publiée dans un système électronique d'appel d'offres accessible aux entrepreneurs;

Considérant que le coût pour effectuer des travaux de pavage et d'infrastructure de la route sur la rue Girard et le chemin du Vide est estimé à plus de 100 000 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Denis Paquin et **résolu** de demander des soumissions publiques pour des travaux de pavage et d'infrastructure de voirie sur la rue Girard et le chemin du Vide par annonce dans le Journal de Chambly ainsi que dans SEAO (Système électronique d'appel d'offres), journal électronique;

Il est également **résolu** de nommer Mme Pierrette Gendron, directrice générale, comme responsable en octroi de contrat conformément à la *Politique de gestion contractuelle* de la Municipalité;

Il est également **résolu** que les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h, le 31 mars 2016 au bureau municipal situé au 5 chemin du Vide à Sainte-Angele-de-Monnoir, pour être ouvertes publiquement par Mme Pierrette Gendron, à la même heure et au même endroit.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

- 6.1 Dépôt du rapport annuel sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées pour l'année 2015
-

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose le rapport annuel sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées pour l'année 2015 en vertu du *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées* (ROMAEU), lequel rapport est soumis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Résolution numéro 16-03-076

- 6.2 Location de conteneurs pour la récupération des matériaux secs
-

Considérant que la Municipalité a reçu un montant de 4 089,30 \$ de la MRC de Rouville en vertu du Programme de compensation pour la valorisation des matières résiduelles;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par Mme Thérèse L. D'Amours et **résolu** d'installer six conteneurs au garage municipal afin de récupérer les matériaux secs et d'en faire l'annonce dans L'Angevoix de Monnoir et sur le site internet de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-077

8.1 Autorisation de formation dispensée par la COMBEQ

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'autoriser Mme Maryse Robidas, responsable des services techniques, urbanisme et environnement, à suivre une formation dispensée par la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), soit la formation en salle «Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles» qui se tiendra à Bromont, le 16 mars prochain.

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription de 316,18 \$ taxes applicables incluses, ainsi que de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-078

9.1 Frais de vérification judiciaire pour le camp de jour

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de rembourser les frais de vérification judiciaire aux employés étudiants lorsque ceux-ci sont engagés pour travailler au camp de jour de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-079

9.2 Remplacement du perron et rampe au Centre communautaire

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de remplacer le perron et la rampe du Centre communautaire Charles-D'Auteuil et d'affecter un montant approximatif de 5 000 \$ taxes applicables incluses, à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-701-20-522 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-080

9.3 Montant forfaitaire à Mme Monique Cyr, responsable de la location de la salle # 1 du Centre communautaire Charles-D'Auteuil

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'accorder un montant forfaitaire de 400 \$ annuellement à Mme Monique Cyr pour son déplacement lors des locations de la salle # 1 du Centre communautaire Charles-D'Auteuil.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-081

9.4 Demande de subvention à Zone Loisir Montérégie

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'adresser une demande de subvention auprès de Zone Loisir Montérégie

dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées afin de répondre à une demande adressée au camp de jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-082

9.5 Demande d'utilisation de la salle du sous-sol du Centre communautaire Charles-D'Auteuil par l'unité des éclaireurs, 45^e groupe scout Vallée-des-Monts

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** de permettre à l'unité des éclaireurs, 45^e groupe scout Vallée-des-Monts d'utiliser gratuitement la salle du sous-sol du Centre communautaire Charles-D'Auteuil afin de tenir leurs réunions de scout chaque vendredi de 19 h à 21 h 30.

Il est également **résolu** d'inviter les jeunes de la Municipalité à se joindre à ce groupe scout en publicisant leurs activités dans l'Angevoix de Monnoir ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

Il est également **résolu** que les bénévoles de l'organisme laissent les lieux dans le même état de propreté qu'à leur arrivée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-083

9.7 Aménagement du Parc Noël-Dubé – Achats et mandats

Considérant que la Municipalité désire construire plusieurs plateaux de loisirs au Parc Noël-Dubé tels qu'un bloc psychomoteur et balançoire, un terrain de volleyball, un terrain de basketball ainsi qu'une aire de repos comprenant un sentier, des tables à pique-nique, des bancs et des arbres;

Considérant que le Conseil municipal a pris connaissance du rapport de M. Michael Bernier, coordonnateur aux loisirs, lequel rapport détermine les travaux à effectuer au parc ainsi que l'estimé des coûts;

Considérant que le Conseil a choisi d'effectuer la majorité des travaux en régie;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par Mme Thérèse L. D'Amours et résolu :

- De retenir les services de Équipements récréatifs Jambette inc. pour la fourniture et l'installation d'un bloc psychomoteur et d'une balançoire à arche tel que soumis sur la proposition du 03/03/2016 au coût de 24 999,01 taxes applicables incluses;
- D'acheter les équipements nécessaires à un jeu de volleyball et à un jeu de basketball du Groupe Sports-Inter Plus inc. tel que soumis sur la proposition du 18 janvier 2016 au coût de 3 953,98 taxes applicables incluses;
- De retenir les services d'Excavation Claude Guertin inc., mandat à l'heure, pour effectuer l'excavation des aires de jeu ainsi que le transport et la mise en place de divers matériaux nécessaires à la confection des plateaux de loisir tels le sable, la terre et la pierre pour un total approximatif de 20 000 \$;

- De retenir les services de différents fournisseurs nécessaires au projet tels que pour le béton, l'asphalte et la tourbe pour un total approximatif de 11 600 \$
- De faire l'achat de différentes fournitures nécessaires au projet à différents fournisseurs telles que le paillis de cèdre, le bois, les arbres, la membrane et divers autres fournitures pour un total approximatif de 14 400 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-03-084

9.7 Ordonner les travaux d'aménagement des plateaux de loisir au Parc Noël-Dubé

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les travaux municipaux*, une Municipalité peut ordonner des travaux de construction par résolution lorsqu'elle pourvoit, dans cette résolution, à l'appropriation des deniers nécessaires pour en payer le coût à même une subvention du gouvernement ou de l'un de ses ministres ou organismes dont le versement est assuré, à même une partie de son fonds de roulement non autrement affectée, ou à même ces deux sources de financement;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir s'approprie un montant de 32 392 \$ octroyé par la MRC de Rouville, dans le cadre de sa Politique de soutien aux projets structurants (PSPS);

Considérant qu'il y a lieu d'emprunter au Fonds de roulement, un montant couvrant l'excédent du montant accordé par la MRC;

Considérant que le Conseil municipal a choisi d'exécuter la majorité des travaux en régie;

En conséquence, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par Mme Thérèse L. D'Amours et **résolu** d'ordonner les travaux d'aménagement des plateaux de loisir au Parc Noël-Dubé soit un bloc psychomoteur et balançoire, un terrain de volleyball, un terrain de basketball ainsi qu'une aire de repos comprenant un sentier, des tables à pique-nique, des bancs et des arbres tel que présenté sur le rapport de M. Michael Bernier, coordonnateur aux loisirs, pour un coût total approximatif de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$) taxes applicables incluses.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

12 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 16-03-085

13 Clôture de la séance

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers